CRENEY-PRES-TROYES

PUBLICATION :	11/10/76
APPROBATION :	30/10/78
MODIFICATION 1 :	10/03/83
MODIFICATION 2 :	19/07/85
MODIFICATION 3 :	Non approuvée
MODIFICATION 4 :	13/02/87
MODIFICATION 5 :	25/11/88
REVISION 1 :	21/02/00
MODIFICATION 6 :	02/02/07
REVISION 2 :	18/12/13

PLAN LOCAL d'URBANISME

REVISION N°2

DOCUMENT 5

Annexes sanitaires

AGENCE D'URBANISME DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION TROYENNE

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 18/12/2013

AUDART

S O M M A I R E

A - RESEAU D'ASSAINISSEMENT

B - RESEAU D'EAU POTABLE

C – TRAITEMENT DES DECHETS

A - RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La commune est desservie par un réseau de type **séparatif**, dont la gestion est confiée à la société des eaux de l'agglomération troyenne (SEAT).

D'une longueur de 7 kilomètres, il est doté de 14 postes de relèvement, et compte 685 clients.

Ce réseau comporte :

- 12 postes de refoulement (8 à Creney - 1 à l'autoroute - 3 au hameau d'Argentolle)
- 16 403 ml de canalisations gravitaires de diamètre 200 mm, dont 13 406 d'eaux usées et 2 514 dont pluviales
- 5 898 ml de canalisations de refoulement diamètre 150 mm
- 355 regards de visite de diamètre 1000 mm
- 677 branchements

Les postes de relèvement sont reliés à un système de télésurveillance.

Le nombre de clients desservis est de 713 en 2010. Les eaux usées sont transportées vers la **station d'épuration** de l'agglomération troyenne située sur le finage de Barberey-Saint-Sulpice. Cette station, d'une capacité de 260 000 équivalents-habitants, a fait l'objet de travaux de mise aux normes (rejet azote, phosphore, odeurs…) pour répondre aux normes de traitement. Il est constaté un bon fonctionnement du réseau.

Le zonage d'assainissement a établi deux zones :

- une zone d'assainissement collectif, regroupant l'ensemble du bourg et intégrant les zones constructibles et les habitations suivantes :
 - 22 chemin des Lardins et 3 rue de Nervaux
- une zone d'assainissement non collectif intégrant les habitations suivantes :
 - 1 et 2 allée du Château
 - 2 impasse Saint-Georges
 - 28 route de Brienne
 - Deux habitations situées route de Luyères (YC 47 et YC 50)

- Eaux pluviales

Les eaux issues du domaine public sont évacuées par les collecteurs vers le milieu naturel par les cours d'eau et fossés.

B - ***RESEAU D'EAU POTABLE***

La commune est adhérente au Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau Potable (SIAEP) de Pont-Sainte-Marie - Creney - Lavau (sauf le hameau de la Valotte). Elle adhère au SDDEA pour la gestion technique et administrative.

Les infrastructures sont composées par :

- le captage du stade à Pont-Sainte-Marie. Le puits du stade capable de fournir 130 m^3/h dans le réservoir de la zone commerciale dont la capacité est de 1 500 m^3. Il prélève l'eau dans la nappe de la Seine, et bénéficie de périmètres approuvés en, 1990.

- un captage situé à Creney, lieu-dit Champ aux Fèves, au bord de la RD 960, constitué d'un puits de 24.4 mètres de profondeur équipé d'une pompe de 30m^3/h et d'un forage de 52.5 m, équipé d'une pompe de 25m^3/h. Les pompes alimentent le réservoir sur tour de 350 m^3 de Creney. Les périmètres de protection ont été approuvés en 1989.

- une interconnexion avec le réseau de la ville de Troyes constituée d'une bâche de reprise située à proximité de la station du stade et équipée de 4 pompes de 50 m^3/h.

Le réservoir de Creney alimente gravitairement le réseau de la commune à l'exception du hameau d'Argentolle, de la zone commerciale et des lotissements "La Rive" et rue Jeanne d'Arc, alimentés depuis la commune de Pont Sainte Marie.

Un réseau d'interconnexion entre la ville de Troyes et le Syndicat intercommunal a été réalisé afin de garantir une alimentation en eau potable des 3 communes en cas de pollution du captage du stade de Pont-Sainte-Marie.

En cas de pollution du site de Creney, le réservoir de la zone commerciale de Pont-Sainte-Marie pourrait subvenir à l'alimentation en eau potable de la commune.

Le réseau est doté de 3 réservoirs sur tour de 2 surpresseurs :

- 1 surpresseur situé à proximité de la cité EDF et permettant d'assurer l'alimentation en eau de ce secteur (3 pompes de 18 m^3/h),
- 1 surpresseur situé dans la tour du réservoir et servant à l'alimentation des aires de repos de l'autoroute A 26 (3 pompes de 2,6 m^3/h).

Les prélèvements en nappe souterraine en 2012 s'élèvent à 95 374 m3 sur la station de Creney.
La commune compte 825 abonnés en 2012 sur un total de 3 354 branchements du syndicat.
Le volume vendu annuel sur Creney est de 84 137 m3.

L'eau du captage de CRENEY-PRES-TROYES atteint la norme maximale tolérée pour les nitrates.

« Afin de satisfaire aux exigences de qualité de distribuée sur la commune de CRENEY, une bâche de reprise de 20 m3, avec un groupe de surpression de 60m^3/h a été mise en service courant 2012 sur le terrain du stade de CRENEY.

Cette installation est alimentée par l'eau provenant du puits du stade situé sur la commune de PONT SAINTE MARIE présentant une eau de bonne qualité (20mg/l pour le paramètre nitrates).

Le groupe de surpression, installé dans la bâche, assure le remplissage du réservoir de CRENEY permettant le mélange des eaux dans cet ouvrage avec le captage de CRENEY et assurant ainsi l'abaissement du taux de nitrates ».

Une étude de bassin d'alimentation des captages de Pont-Sainte-Marie et de Creney est en cours en vue de reconquérir à long terme la qualité de l'eau.

La ferme de la Griffonière sur la RD 5 fait l'objet d'une étude en vue de son raccordement sur le réseau des sources de la Barbuise qui alimente le site de Montmoret.

C – TRAITEMENT DES DECHETS

La compétence relève de la communauté de communes (ex SIVAS), qui dessert 19 communes, sauf les communes d'Aubeterre, Feuges, Montsuzain qui la gestion au SIEDMTO.

Elle gère la collecte, le transport des ordures ménagères et des matériaux recyclables, ainsi que la collecte, le transport et le traitement des encombrants.

La compétence » traitement » a été transférée au Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube (SDEDA). Les déchets sont acheminés au Centre de Stockage des Déchets Ultimes de Saint-Aubin. Les autres déchets sont évacués vers des centres de traitement ou de transfert (Yonne, Vosges…).

La collecte est établie de la façon suivante :

- les déchets ménagers : 1 fois / semaine,
- Collecte sélective des matériaux recyclables corps creux: 1 x / semaine,
- les encombrants : 1 fois par semestre,
- collecte en points d'apport volontaire (verres et papiers) : 1 x / quinzaine environ,

Les communes sont équipés de containers 3 ou 4 m3 à raison d'une benne pour environ 500 habitants.

Les habitants de CRENEY-PRES-TROYES ont accès aux déchèteries de la communauté d'agglomération du Grand Troyes, la plus proche étant celle de Pont-Sainte-Marie

En 2011, les tonnages collectés atteignent 3 485 tonnes, et sont en augmentation, passant de 252 à 256 kg/hab./an. On constate entre 2010 et 2011 une augmentation des encombrants, une stabilité au niveau des emballages, une augmentation du verre et une diminution des papiers.

Les déchets valorisés par rapport au volume total de déchets produit s'élève à 27,50 %, et est en légère diminution : 28,70 % en 2007.

Le refus s'élève à 1,69 % pour les JRM (journaux, revues, magazines) (2,70 % en, 2010) et 13,86 % pour les corps creux (tri sélectif) contre 14,60 % en 2010. Il y a donc une petite amélioration au niveau du tri.

LEGENDE

Assainissement collectif

Assainissement non collectif

* CAPTAGE

PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE

PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNE

DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE DE CRENEY PRES TROYES

PLAN DE ZONAGE

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

numéro d'affaire : **29778**

échelle : **1/5.000ème**

phase :

Réf. du plan	Indice
zonage	**02**

nom du fichier : D:\ATTICS\DGA\AUBE\29778_CRENEY PRES TROYES\ZONAGE.DWG

type de repère altimétrique : NGF

type de repère planimétrique : xy

Localisation du dessin dans l'ensemble du projet

SOGETI Ingénierie

Agence de VILLENEUVE D'ASCQ :
2 rue John HADLEY - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél : 03.20.41.54.70 - Fax : 03.20.41.54.71
nord@sogeti-ingenierie.fr

Siège social :
387, rue des Champs B.P. N° 509 - 76235 BOIS GUILLAUME Cedex
Tél : 02.35.59.49.39 - Fax : 02.35.59.84.94
www.sogeti-ingenierie.fr Certifié ISO 9001 (éd. 2000)

Autres Agences :
CAEN - ORLEANS
Antennes :
ALENÇON - REIMS

INDICE	OBJET DE L'INDICE	DATE	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
01	CREATION	Février 2012	J.T. PETIT	J.T. PETIT
02	MODIFICATION	Avril 2012	J.T. PETIT	J.T. PETIT